



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 123670

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la gravité des événements qui se sont récemment déroulés dans la région tibétaine de Ngaba, dans la province chinoise de Sichuan. En effet, au cours de ces six derniers mois, sept jeunes gens se sont immolés par le feu. Ces actes désespérés témoignent de la situation extrême dans laquelle se trouvent les populations tibétaines dans cette région sous l'autorité chinoise. Depuis mars 2011, les habitants et plus particulièrement les moines du monastère de Kirti dénoncent pacifiquement les brimades subies par les Tibétains. Manifestations pacifiques qui seraient, selon les organisations non gouvernementales présentes dans la région, très durement réprimées par le gouvernement chinois. Le Dalaï Lama, inquiet devant cette situation, a d'ailleurs demandé à la communauté internationale d'interpeller les autorités chinoises en les priant « de faire preuve de retenue face à cette situation ». Aussi, il lui demande quelle est la position de la France quant au durcissement de la répression contre ces populations tibétaines et quelles sont les démarches qui pourraient être entreprises par la communauté internationale sous son impulsion.

Texte de la réponse

La France est préoccupée par la situation au Tibet et l'aggravation des tensions qui y est observée depuis quelques mois, en particulier dans la région du monastère de Kirti, dans la province du Sichuan, où ont eu lieu des incidents violents. La France a déploré la mort par immolation de jeunes religieux tibétains. Le caractère extrême de leur geste traduit le désespoir dans lequel ils se trouvent. La France est très préoccupée par l'augmentation rapide du nombre d'immolations depuis la fin du mois de septembre. En lien avec ses partenaires européens, la France a exprimé son inquiétude auprès des autorités chinoises et les a appelées à lever les restrictions d'accès à la zone du monastère imposées aux ressortissants étrangers, y compris aux diplomates. La France, tout comme l'ensemble de l'Union européenne, exhorte les parties au dialogue, persuadée que ce dialogue est l'unique voie pour parvenir à une solution durable, qui respecte pleinement l'identité culturelle et spirituelle tibétaine, dans le cadre de la République populaire de Chine.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123670

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12689

Réponse publiée le : 10 janvier 2012, page 243